

NOHANT-en-Graçay

17^{ème} CONCOURS COMMUNAL DE MAISONS FLEURIES

Mercredi 3 juillet 2019		CLASSEMENT	
Caté- gorie		Rang	Lauréats
1	<i>Maison avec jardin visible de la voie publique</i>	1/9	Mme Isabelle TREHIN
	"	2/9	Mme Nicole ECHARD
	"	3/9	Mme Eliane PORTALIER-JETIL
2	<i>Maison avec fenêtres ou murs, cour ou balcon ou terrasse fleuris visibles de la voie publique</i>	1/7	M. Jacky HERAULT
	"	2/7	Mme Nicole PETIT-GALLIER
	"	3/7	Mme Lucile CHANTELAT
3	<i>Ferme, fermette avec ou sans exploitation agricole</i>		Mme Rachel ROUX
4	<i>Maison avec jardin, cour ou terrasse, peu ou très peu visible de la voie publique</i>	1/6	M. Maurice COUFFRANT
	"	2/6	Mme Annick BONNET
	"	3/6	M. Jacques BELABBACI

23 participants

- Prix "Coup de coeur du JURY" : Mme Annick BONNET
- Prix "1^{ère} participation" : Mme Lucile CHANTELAT
- Prix "NATURE & JARDIN" : Mme Martine BIGET

CONCOURS DEPARTEMENTAL : visite du jury le jeudi 18 juillet 2019

La Municipalité et les membres du Jury félicitent et remercient les 23 concurrents pour la beauté, la qualité, la recherche et l'originalité dans le fleurissement de leur maison ou de leur jardin, contribuant ainsi à l'embellissement de notre village. Chacun recevra un bon d'achat lors de la cérémonie des voeux du Maire début janvier 2020.

Jury : Annick BELLEPERCHE (Graçay), Michèle DELESGUES (Genouilly), Thomas DERVILLE (Graçay), Isabelle DOUCET (Dampierre), Jean-Pierre MAURICEAU (St Oustrille), Colette VERDIER (Dampierre).

PALMARES ET PHOTOS SUR LE SITE : www.nohant-en-gracay.fr (page ENVIRONNEMENT)